

# Politique ressources humaines

Rejoignez nos 1600 agents, exerçant plus de 90 métiers et qui bénéficient d'un accompagnement professionnel, social et personnel. Une politique volontariste inscrite dans un pacte social qui porte des valeurs de solidarité et d'innovation chères à la ville.

[Accédez dès maintenant à toutes nos offres d'emploi](#)

## En chiffres

### Effectifs

- **70%** de femmes dans les effectifs ;
- **Plus de 500 000€** consacrés à la formation ;
- **48 %** des agents exercent dans les domaines de l'éducation et de la petite enfance ;
- Plus de **90** métiers ;
- Âge moyen des agents : **46** ans ;

### Recrutement

- **40 %** des postes pourvus par le biais de la mobilité interne ;
- Plus de **350** stagiaires et apprentis accueillis chaque année ;

## Nos valeurs

Les élus, la Direction Générale, et la Direction des Ressources Humaines souhaitent constituer en véritables fondations de la politique Ressources humaines les valeurs suivantes :

- **L'équité** : la capacité à définir et à appliquer les règles les plus équilibrées et les plus respectueuses des droits et devoirs des agents ;
- **La transparence** : la volonté de donner à chaque agent la capacité d'accéder à l'information, à la connaissance et à la motivation des décisions susceptibles de les impacter collectivement ou individuellement ;
- **Le dialogue** avec l'ensemble des acteurs de notre organisation : élus, agents, représentants du personnel, encadrement de tous niveaux ;
- **La diversité** : la capacité à mobiliser les différents profils, parcours, compétences, cultures des agents au service des habitants et usagers du service public ;

- **La proximité** visée dans une administration à taille humaine comme celle de la Ville de Cergy

## **Nos engagements**

### **Développer les compétences, les parcours professionnels et l'employabilité des agents**

- Soutenir l'investissement dans la formation ;
- Favoriser les évolutions et la mobilité en interne ;
- Mettre en place des mesures qui permettent de lutter contre la précarité statutaire ;
- Renforcer l'équité et la transparence dans les processus de déroulement de carrière ;
- Faire de l'évaluation des compétences un levier de développement professionnel.

### **Promouvoir la diversité et la mixité dans nos effectifs**

- Recruter des agents de tous les âges et de toutes les origines ;
- Se mobiliser pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Renforcer nos initiatives en matière d'insertion professionnelle à destination des personnes éloignées de l'emploi ;
- Lutter contre toutes les formes de discrimination.

### **Poursuivre nos efforts en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**

- [Consultez le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2024-2026](#)
- [Téléchargez l'index de l'égalité professionnelle pour l'année 2024](#)

### **Accorder une attention particulière à la sécurité et à la qualité de vie au travail**

- Animer un dialogue social de qualité ;
- Préserver l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ;

- Renforcer et professionnaliser le management de proximité ;
- Encourager la prise d'initiatives ;
- Développer nos actions de prévention en matière d'hygiène et sécurité ;
- Mettre en place une politique d'action sociale attractive et dynamique.

## Documents utiles

[Synthèse du Rapport social unique \(RSU\) – Année 2024 \(pdf, 2,61 mo\)](#) [Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2024-2026 \(pdf, 731,75 ko\)](#) [Index d'égalité professionnelle – Année 2024 \(pdf, 466,05 ko\)](#) [Somme des dix plus hautes rémunérations de la collectivité \(pdf, 544,30 ko\)](#)

## Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile !   Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif)   Envoyer mon commentaire